

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

*complément*

N° M21- 063262

*82805*

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 5745 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Laguera d'Aicha

Date de naissance : 28/7/59

Adresse : 944 lot boudira Sidi Naceur Casab

Tél. : 06 72 76 3516 Total des frais engagés : 3200 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*complément*



Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ZRIOUT Zouheir Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : ...../...../.....

Signature de l'adhérent(e) : *Laguerre*



Quittance De Remboursement  
Maladie Maternite

Société	: STE SOREAD	N° de sinistre	: 21762130
Contrat n°	: V80 580100 / 00	N° dossier	: 1065106
N° d'affiliation	: 86	Date de survenance	: 06/05/2021
Matricule Société	: 0	Date de traitement	: 13/07/2021
Assuré	: ZRIOUI ZOUHAIR	Date de remboursement	: 24/08/2021
Bénéficiaire	: ZRIOUI ZOUHAIR	Médecin	: *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	200,00	200,00	0	85,00	0,00	170,00
ANALYSES B	3 000,00	3 000,00	0	85,00	0,00	2 550,00
	3 200,00	3 200,00			0,00	2 720,00

Observations :

Informations :



DOCTEUR KHLAFA MOHAMED  
Médecin Spécialiste

En DiabéTologie - En Endocrinologie En Maladies  
Nutritionnelles Diplômé De L'université René  
Descrates - Paris

أ.دكتور محمد خلافة  
طبيب اختصاصي

في أمراض الغدد أمراض السكري - أمراض  
النفحة - خريج جامعة روني ديكارت - باريس

sur rendez - vous

Mohammedia, Le :

06 - 05 - 2011  
المحمدية في

Nom : Zouhour

Prenom : Zouheir

## Bilan Biologique

- NFS, VS
- CRP
- Férritinémie
- Glycémie à Jeun
- Glycémie 2 Heures Après Repas
- HbA1C
- Cholestérol Total
- HDL  LDL
- Triglycérides
- Aide Urique
- Crétatine Sanguine
- Urée
- Crétatine Urinaire
- Micro Albuminurie
- Protéinurie Sur 24 heures
- SCBU

LABORATOIRE SOUDI  
ANALYSES MEDICALES  
240, Bd Bourguiba  
Tunis, Tunisie

- SGOT  SGPT
- Gamma GT
- Phosphatasées Alcalines
- Sérologie Hépatite B - C
- T3 T4
- TSH U/S
- Anticorps Anti TPO
- Anticorps Anti Thyroglobuline
- Thyroglobuline
- Cortisolémie 8 Heures
- Cortisolémie 16 Heures
- Prolactinémie
- PSA
- Vit D2 D3
- Calcium Sanguin
- Autres

13. زقة بغداد الطابق الأول - الهاتف: 05 23 32 04 44 - المحمدية  
13, Rue Baghdad 1<sup>er</sup> Étage - Tél: 05 23 32 04 44 - Mohammedia - Email: doc.khlafamohamed@gmail.com

Exemplaire à conserver par l'assuré

